



as
cefiga 37

VINCENT TOURNIER

La folie

37 240 Cussay

Étude prévisionnelle 5 ans



Version définitive du 11 juillet 2022

Installation de Vincent Tournier

Document réalisé par Agnès Sévillia Boisferon

AS CEFIGA 37 - 9 bis rue Augustin Fresnel - 37173 CHAMBRAY-LES-TOURS CEDEX
Tel : 02.47.28.30.02 - email : as-cefiga37@agricvl.fr

Sommaire

I- Présentation du projet

- 1) Les porteurs de projet
- 2) Le projet
- 3) Organisation juridique
- 4) La Chronologie
- 5) Contenu de l'étude

II- Les facteurs de production

- 1) Le foncier
- 2) Les bâtiments
- 3) Le cheptel
- 4) La mécanisation
- 5) La main d'œuvre

III- Situation : EBE prévisionnel de l'exercice en cours (2022).

IV- La rentabilité

- 1) L'assolement de l'exploitation et son utilisation
- 2) Marges par activité
 - a) Grandes cultures
 - b) Cultures fourragères
 - c) Vaches allaitantes - naisseur
 - d) Ovins viande
 - e) Subventions
- 3) Composition de la marge globale
- 4) Charges de structure
- 5) EBE - Excédent brut d'exploitation

V- L'équilibre financier

- 1) Programme d'investissements et plan de financement
- 2) CAF et équilibre de trésorerie
- 3) Agirisk - Mesure du risque du projet

VI- Synthèse

VII- Annexes

I- Présentation du projet

1) Les porteurs de projet

Monsieur Vincent Tournier est actuellement ouvrier agricole. Il souhaite reprendre l'exploitation familiale de sa mère. Il est titulaire d'un bac pro agricole.

2) Le projet

L'exploitation familiale est une petite structure d'une quarantaine d'ha avec 2 ateliers animaux : élevage bovin viande naisseur (25 VA) et élevage ovin (50 brebis). La structure, au micro BA, n'est pas suffisante pour faire vivre une famille. Madame Tournier mère est double active. Monsieur Vincent Tournier souhaite donc agrandir le troupeau ovin à 160 brebis. Il faut donc augmenter la SFP. Des terres enherbées et clôturées pourrait être disponibles à proximité. Ces terres seraient incluses dans un projet d'agrivoltaïsme. Elles seront disponibles en 2025. Ainsi le projet se fera en deux temps, reprise de l'exploitation familiale en 2023, agrandissement en 2025. Pendant ces 2 premières années Monsieur Tournier restera salarié à mi-temps.

3) Organisation juridique

L'exploitation restera une exploitation individuelle (EI) au micro BA puisque le chiffre d'affaires ne dépassera pas 85 800€.

4) La Chronologie

En 2023, Monsieur Vincent Tournier rachètera le matériel et les deux cheptels bovin et ovin à sa mère. En 2024, il commencera à investir dans un bâtiment pour qu'il soit finaliser au moment de l'agrandissement du cheptel ovin qui aura lieu en 2025. Il achètera alors 95 brebis supplémentaires. Le nouveau bail sera également signé en 2025.

5) Contenu de l'étude

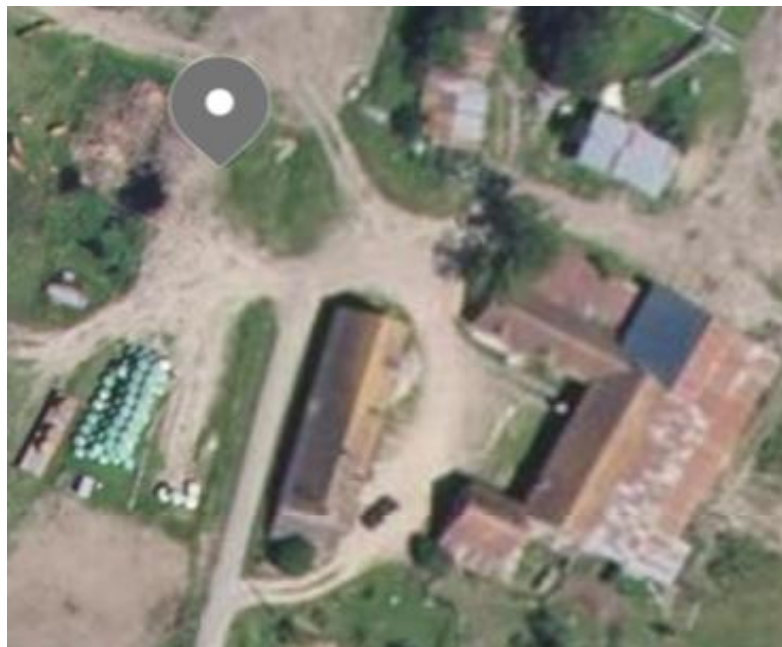
Cette étude fait le point sur les moyens de production de l'EI puis se focalise sur la construction de l'équilibre financier : mesure des marges directes, calcul des charges de structure, évaluation de l'EBE puis construction du plan de financement. Par la suite, afin de garantir la sécurité du projet, nous avons réalisé une analyse AGIRISK.

II- Les facteurs de production

1) Le foncier



2) Les bâtiments



II- Les facteurs de production

3) Le cheptel

Le cheptel sera constitué de :

- 25 VA et sa suite de race limousine,
- 50 brebis et sa suite qui viendra s'agrandir en 2025 de 95 brebis afin d'atteindre un total de 160 brebis de race charolaise et rouge de l'ouest.

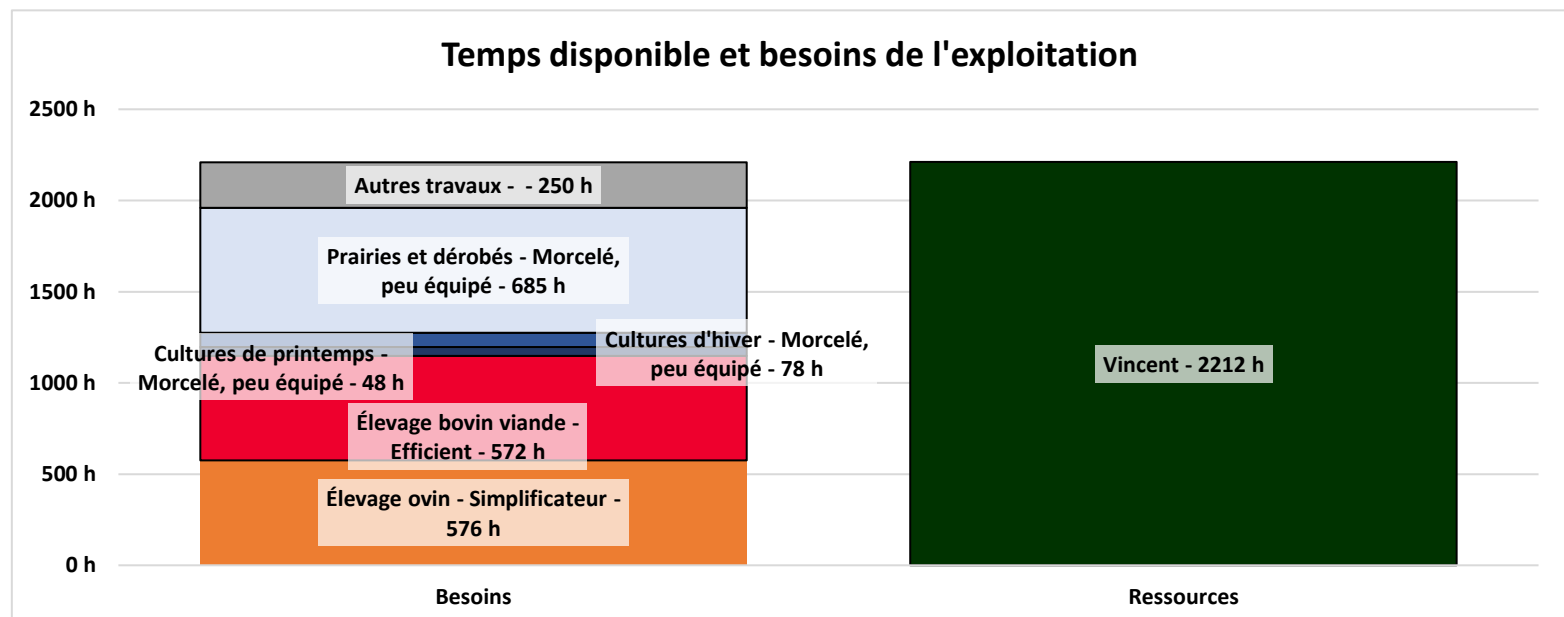
Les troupeaux repris sont sains et relativement productifs.

4) La mécanisation

La totalité du matériel sera du matériel d'occasion (tracteurs, matériel de fenaison). Le matériel repris est en bon état et entretenu. La moisson est effectuée par une ETA.

5) La main d'œuvre

Une appréciation simplifiée du temps de travail a été réalisée sur l'année de croisière (2027), afin de vérifier la cohérence entre les besoins en main d'œuvre de l'exploitation et le temps de main d'œuvre disponible sur une année classique. Cette étude fait apparaître un excédent de main d'œuvre de 3 heures. Attention, il s'agit d'une approche globale annuelle. Il faut prendre en compte les pointes de travail.



Le temps est principalement réparti sur les élevages.

On comptera 18h/UGB/an pour les ovins. Même si le système est simplificateur, l'éloignement de la pâture principale accroît considérablement le temps de travail.

On comptera 16h/UGB/an pour les bovins. Le système est efficient.

Pour les cultures, les terres étant morcelées et l'exploitation peu équipée, le temps par ha sera dans la fourchette haute : cultures de printemps 12h/ha/an, cultures d'hiver 13h/ha/an et prairies 10h/ha/an.

L'enveloppe "autres travaux" correspond au temps passé à la gestion de l'entreprise, la comptabilité, les formations... Il représente 250 h/an.

L'équilibre du temps est permis par un temps de travail important 8h/jour la semaine et 3h/jour le week-end.

IV- La rentabilité

1) L'assolement de l'exploitation et son utilisation

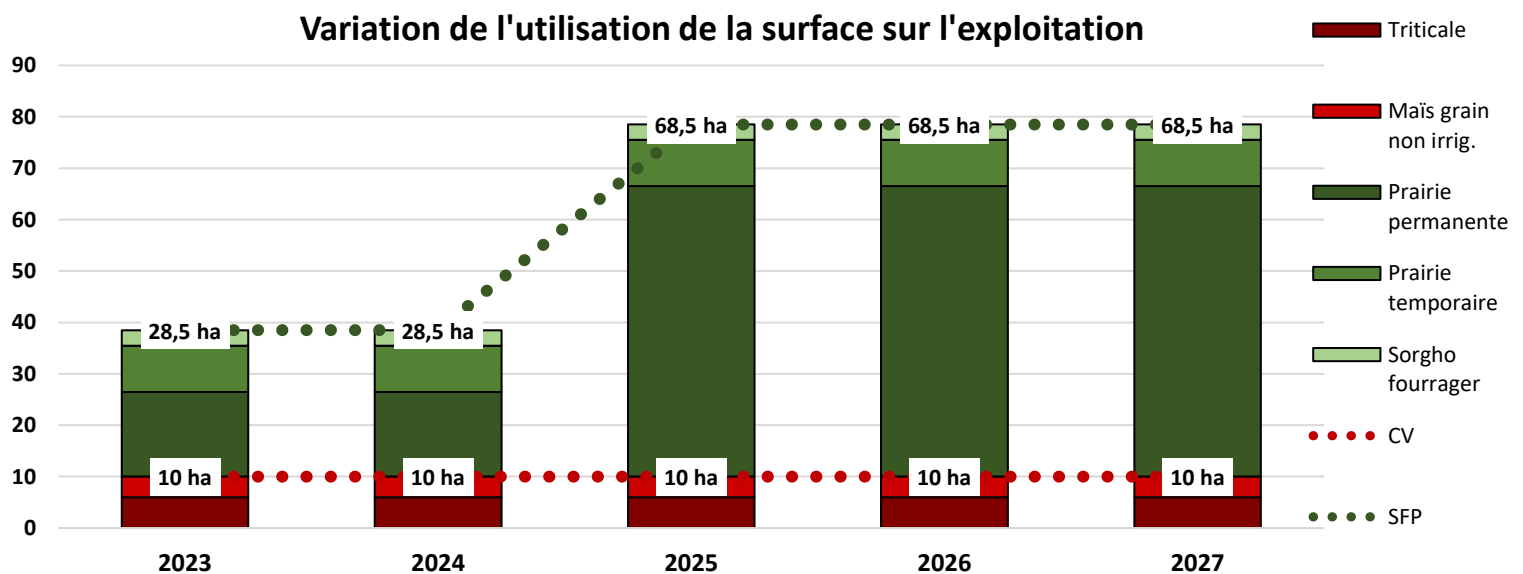
L'assolement est prioritairement fourrager. L'autonomie alimentaire est assurée.

Par rapport à l'assolement actuel, la nouvelle surface sera implantée en herbe dans le but d'un pâturage pour les ovins. 22% du triticales sera consommé par les ateliers animaux.

Grandes cultures	2023	2024	2025	2026	2027
Triticale	6 ha	6 ha	6 ha	6 ha	6 ha
Maïs grain non irrig.	4 ha	4 ha	4 ha	4 ha	4 ha
TOTAL Grandes cultures	10 ha	10 ha	10 ha	10 ha	10 ha

Fourrages	2023	2024	2025	2026	2027
Prairie permanente	16,5 ha	16,5 ha	56,5 ha	56,5 ha	56,5 ha
Prairie temporaire	9 ha	9 ha	9 ha	9 ha	9 ha
Sorgho fourrager	3 ha	3 ha	3 ha	3 ha	3 ha
TOTAL Fourrages	28,5 ha	28,5 ha	68,5 ha	68,5 ha	68,5 ha

TOTAL SAU	2023	2024	2025	2026	2027
	38,5 ha	38,5 ha	78,5 ha	78,5 ha	78,5 ha



2) Marges par activité

a) Grandes cultures

Les marges brutes ont été mesurées avec les informations du GIE Entr'AS, c'est-à-dire :

- Rendement et prix de vente : moyenne olympique des 5 dernières années.
- Charges opérationnelles : engrais, semences et traitements. Elles sont mesurées à partir des marges brutes réalisées par le GIE Entr'AS, moyenne olympique des 5 dernières années.
- Charges directes : frais de récolte, idem.

NOTE : Les animaux consomment 22% du triticale dans leurs alimentations.

Triticale											
	2023		2024		2025		2026		2027		REF
Prix de vente	136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t
Prix de cession	136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t		136 €/t
Rendement	5,3 t/ha		5,3 t/ha		5,3 t/ha		5,3 t/ha		5,3 t/ha		5,3 t/ha
Prime	0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha
Surface	6,00 ha		6,00 ha		6,00 ha		6,00 ha		6,00 ha		6,00 ha
Produit brut	4 308	718	4 308	718	4 308	718	4 308	718	4 308	718	718
Engrais	726	121	726	121	726	121	726	121	726	121	121 €/ha
Semences	422	70	422	70	422	70	422	70	422	70	70 €/ha
Phytos	638	106	638	106	638	106	638	106	638	106	106 €/ha
Cotisation	19	3	19	3	19	3	19	3	19	3	3 €/ha
Charges opérationnelles	1 805	301	1 805	301	1 805	301	1 805	301	1 805	301	301 €/ha
Frais de récolte	680	113	680	113	680	113	680	113	680	113	113 €/ha
Irrigations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 €/ha
Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €/ha
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €/ha
Charges directes	680	113	680	113	680	113	680	113	680	113	114 €/ha
Marge directe	1 823	304	1 823	304	1 823	304	1 823	304	1 823	304	303

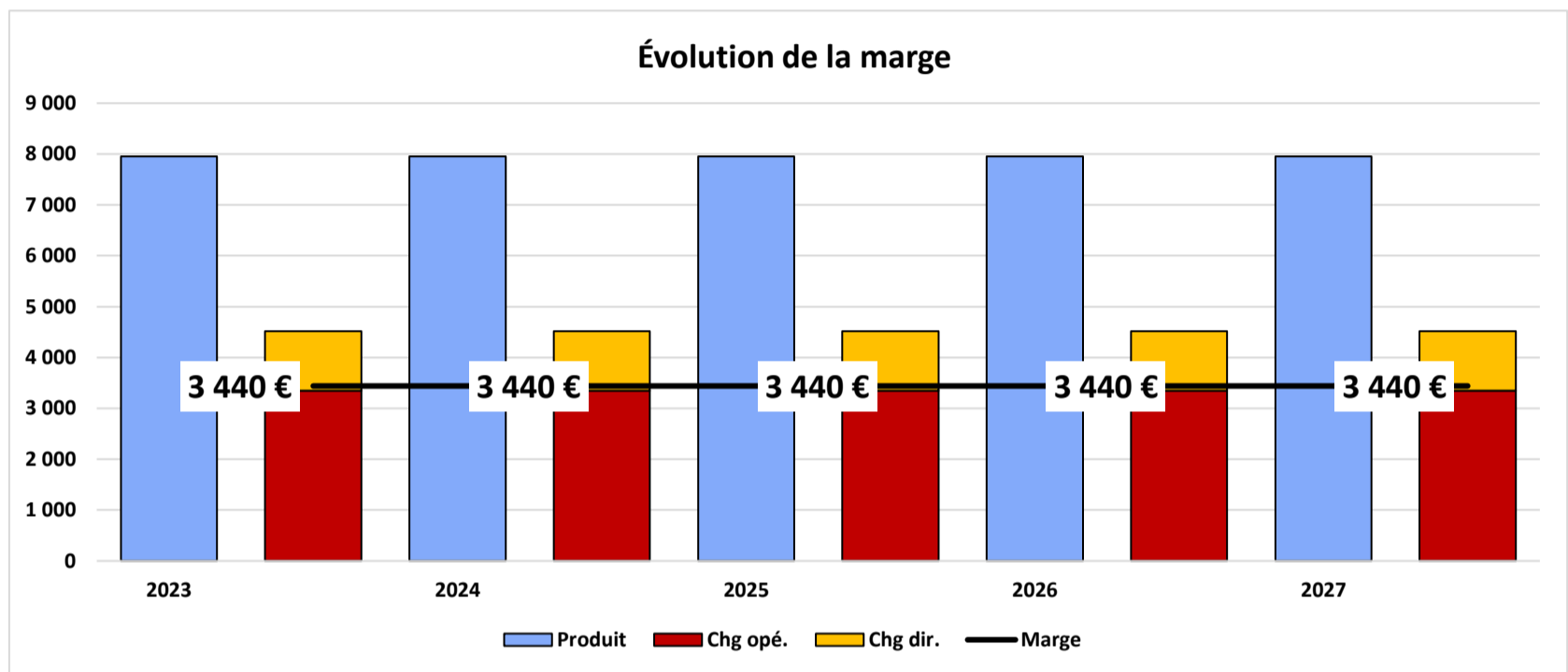
Maïs grain non irrig.											
	2023		2024		2025		2026		2027		REF
Prix de vente	133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t
Prix de cession	133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t		133 €/t
Rendement	6,8 t/ha		6,8 t/ha		6,8 t/ha		6,8 t/ha		6,8 t/ha		6,8 t/ha
Prime	0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha		0 €/ha
Surface	4,00 ha		4,00 ha		4,00 ha		4,00 ha		4,00 ha		4,00 ha
Produit brut	3 644	911	3 644	911	3 644	911	3 644	911	3 644	911	911
Engrais	417	104	417	104	417	104	417	104	417	104	104 €/ha
Semences	732	183	732	183	732	183	732	183	732	183	183 €/ha
Phytos	380	95	380	95	380	95	380	95	380	95	95 €/ha
Cotisation	15	4	15	4	15	4	15	4	15	4	4 €/ha
Charges opérationnelles	1 544	386	1 544	386	1 544	386	1 544	386	1 544	386	386 €/ha
Frais de récolte	484	121	484	121	484	121	484	121	484	121	121 €/ha
Irrigations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 €/ha
Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €/ha
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €/ha
Charges directes	484	121	484	121	484	121	484	121	484	121	122 €/ha
Marge directe	1 616	404	1 616	404	1 616	404	1 616	404	1 616	404	403

2) Marges par activité

a) Grandes cultures

Marge globale atelier cultures

	2023	2024	2025	2026	2027	REF
Surface totale	10,0 ha	10,0 ha	10,0 ha	10,0 ha	10,0 ha	
Marge en €/ha	344 €/ha	344 €/ha	344 €/ha	344 €/ha	344 €/ha	



b) Cultures fourragères

Les charges afférentes aux cultures fourragères ont été mesurées à partir de la moyenne olympique des 5 dernières années de l'étude de groupe du GIE Entr'AS :

- Charges opérationnelles : engrais, semences et traitements,
- Charges directes : frais de récolte et autres charges.

Prairie permanente

	2023		2024		2025		2026		2027		REF
Surface	16,50 ha		16,50 ha		56,50 ha		56,50 ha		56,50 ha		
Produit brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Engrais	968	59	968	59	3 315	59	3 315	59	3 315	59	59 €/ha
Semences	264	16	264	16	904	16	904	16	904	16	16 €/ha
Phytos	17	1	17	1	57	1	57	1	57	1	1 €/ha
Charges opérationnelles	1 249	76	1 249	76	4 275	76	4 275	76	4 275	76	76 €/ha
Frais de récolte	858	52	858	52	2 938	52	2 938	52	2 938	52	52 €/ha
Autres	149	9	149	9	509	9	509	9	509	9	8 €/ha
Charges directes	1 007	61	1 007	61	3 447	61	3 447	61	3 447	61	60 €/ha
Marge directe	-2 255	-137	-2 255	-137	-7 722	-137	-7 722	-137	-7 722	-137	-136

Prairie temporaire

	2023		2024		2025		2026		2027		REF
Surface	9,00 ha		9,00 ha		9,00 ha		9,00 ha		9,00 ha		
Produit brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Engrais	606	67	606	67	606	67	606	67	606	67	67 €/ha
Semences	339	38	339	38	339	38	339	38	339	38	38 €/ha
Phytos	21	2	21	2	21	2	21	2	21	2	2 €/ha
Charges opérationnelles	966	107	966	107	966	107	966	107	966	107	107 €/ha
Frais de récolte	735	82	735	82	735	82	735	82	735	82	82 €/ha
Autres	81	9	81	9	81	9	81	9	81	9	9 €/ha
Charges directes	816	91	816	91	816	91	816	91	816	91	91 €/ha
Marge directe	-1 782	-198	-1 782	-198	-1 782	-198	-1 782	-198	-1 782	-198	-198

Sorgho fourrager

	2023		2024		2025		2026		2027		REF
Surface	3,00 ha		3,00 ha		3,00 ha		3,00 ha		3,00 ha		
Produit brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Engrais	87	29	87	29	87	29	87	29	87	29	29 €/ha
Semences	357	119	357	119	357	119	357	119	357	119	119 €/ha
Phytos	117	39	117	39	117	39	117	39	117	39	39 €/ha
Charges opérationnelles	561	187	561	187	561	187	561	187	561	187	187 €/ha
Frais de récolte	321	107	321	107	321	107	321	107	321	107	107 €/ha
Charges directes	321	107	321	107	321	107	321	107	321	107	107 €/ha
Marge directe	-882	-294	-882	-294	-882	-294	-882	-294	-882	-294	-294

c) Vaches allaitantes - naisseur

L'effectif comporte actuellement 25 VA et sa suite.

Il est prévu de maintenir l'atelier constant sur les 5 prochaines années. Aucune variation de stock ne sera donc comptabilisée.

La marge brute a été principalement mesurée avec les informations de l'exploitation, c'est-à-dire :

- Les prix de vente des vaches, génisses et broutards sont les moyennes olympiques des 5 dernières années des prix de l'exploitation. Ils sont légèrement inférieurs aux prix du GIE Entr'AS.
- Charges opérationnelles : alimentation, frais d'élevage et frais vétérinaires. Elles sont mesurées à partir des marges brutes réalisées sur la comptabilité 2021. Elles sont inférieures à la référence puisque le système est plus petit et extensif.
- Les charges directes sont spécifiques à l'exploitation.

Malgré un coût alimentaire maîtrisé (222€/VA contre 344€/VA pour la référence), la marge VA est légèrement inférieure à celle du GIE Entr'AS : 661€/VA contre 697€/VA pour la référence. Elle est en cohérence avec l'exploitation.

Évolution de l'effectif

2023	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Vaches	25		4		25	25	0 anx	1 200 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Génisses 2-3 a	4				4	4	0 anx	1 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Génisses 1 à 2 ans	4				4	4	0 anx	600 €	2 400 €	2 400 €	0 €
Génisses – 1 an	10		6		10	10	0 anx	200 €	2 000 €	2 000 €	0 €
Broutards	10		10		10	10	0 anx	300 €	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAL									41 400 €	41 400 €	0 €

2024	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Vaches	25		4		25	25	0 anx	1 200 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Génisses 2-3 a	4				4	4	0 anx	1 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Génisses 1 à 2 ans	4				4	4	0 anx	600 €	2 400 €	2 400 €	0 €
Génisses – 1 an	10		6		10	10	0 anx	200 €	2 000 €	2 000 €	0 €
Broutards	10		10		10	10	0 anx	300 €	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAL									41 400 €	41 400 €	0 €

2025	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Vaches	25		4		25	25	0 anx	1 200 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Génisses 2-3 a	4				4	4	0 anx	1 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Génisses 1 à 2 ans	4				4	4	0 anx	600 €	2 400 €	2 400 €	0 €
Génisses – 1 an	10		6		10	10	0 anx	200 €	2 000 €	2 000 €	0 €
Broutards	10		10		10	10	0 anx	300 €	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAL									41 400 €	41 400 €	0 €

2026	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Vaches	25		4		25	25	0 anx	1 200 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Génisses 2-3 a	4				4	4	0 anx	1 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Génisses 1 à 2 ans	4				4	4	0 anx	600 €	2 400 €	2 400 €	0 €
Génisses – 1 an	10		6		10	10	0 anx	200 €	2 000 €	2 000 €	0 €
Broutards	10		10		10	10	0 anx	300 €	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAL									41 400 €	41 400 €	0 €

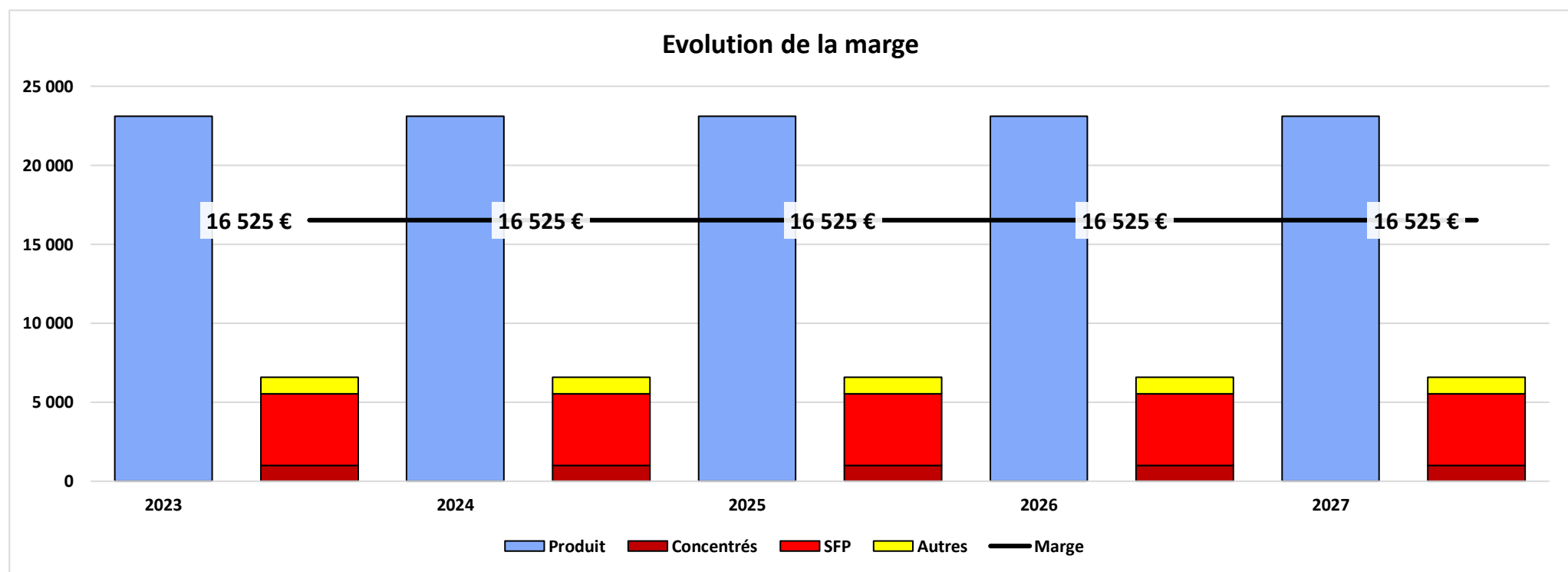
2027	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Vaches	25		4		25	25	0 anx	1 200 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Génisses 2-3 a	4				4	4	0 anx	1 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Génisses 1 à 2 ans	4				4	4	0 anx	600 €	2 400 €	2 400 €	0 €
Génisses – 1 an	10		6		10	10	0 anx	200 €	2 000 €	2 000 €	0 €
Broutards	10		10		10	10	0 anx	300 €	3 000 €	3 000 €	0 €
TOTAL									41 400 €	41 400 €	0 €

Critères techno-économique	2023	2024	2025	2026	2027
Effectif moyen (VA)	25	25	25	25	25
Chargement (UGB/ha)	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
SFP viande (ha)	27,00	27,00	27,00	27,00	27,00
Races	Limousine				

c) Vaches allaitantes - naisseur

MARGE VACHES ALLAITANTES

	2023		2024		2025		2026		2027		REF
	Montant	/ VA	Montant	/ VA	Montant	/ VA	Montant	/ VA	Montant	/ VA	/ VA
Ventes de vaches et taureaux	6 295	252	6 295	252	6 295	252	6 295	252	6 295	252	418
Ventes de génisses	4 500	180	4 500	180	4 500	180	4 500	180	4 500	180	161
Ventes de broutards	8 150	326	8 150	326	8 150	326	8 150	326	8 150	326	392
Prime vaches allaitantes	4 150	166	4 150	166	4 150	166	4 150	166	4 150	166	173
Variation de stock											16
Produit brut	23 095	924	23 095	924	23 095	924	23 095	924	23 095	924	1 173
Aliments concentrés	600	24	600	24	600	24	600	24	600	24	114
Céréales cédées	409	16	409	16	409	16	409	16	409	16	41
Charges op fourrages	2 567	103	2 567	103	2 567	103	2 567	103	2 567	103	100
Frais d'élevage	50	2	50	2	50	2	50	2	50	2	2
Travaux par tiers											37
Frais vétérinaires	650	26	650	26	650	26	650	26	650	26	55
Frais de reproduction											4
Charges opérationnelles	4 276	171	4 276	171	4 276	171	4 276	171	4 276	171	375
Marge brute	18 819	753	18 819	753	18 819	753	18 819	753	18 819	753	798
Charges directes fourrages	1 963	79	1 963	79	1 963	79	1 963	79	1 963	79	67
Fournitures d'élevage	50	2	50	2	50	2	50	2	50	2	23
Taxes et cotisations	281	11	281	11	281	11	281	11	281	11	11
Charges directes	2 294	92	2 294	92	2 294	92	2 294	92	2 294	92	101
MARGE DIRECTE	16 525	661	16 525	661	16 525	661	16 525	661	16 525	661	697
Coût alimentaire global	5 539	222	5 539	222	5 539	222	5 539	222	5 539	222	344



d) Ovins viande

L'effectif comporte actuellement 50 brebis et sa suite.

Il est prévu d'augmenter le cheptel pour atteindre 160 brebis. 25 agnelles seront gardées en croit interne et 95 brebis seront achetées en 2025. L'atelier restera ensuite constant. Une variation de stock sera donc comptabilisée en 2025 uniquement. Cette augmentation de stock sera compensée par un achat de brebis.

La marge brute a été principalement mesurée avec les informations de l'exploitation, c'est-à-dire :

- Les prix de vente des agneaux et des brebis sont les prix moyens de l'exploitation sur les dernières années. Ils sont relativement proches des prix du GIE Entr'AS. Les produits sont, quant à eux, légèrement inférieurs à ceux de la référence 128€/brebis contre 146€/brebis pour la référence. Ceci s'explique par le fait que de nombreux élevages de la référence se trouvent en ZDS et bénéficient de l'ICHN. Cette aide est habituellement comptabilisée dans la ligne "prime autre". Or l'exploitation se situe à Cussay et cette commune vient de sortir de la zone défavorisée. C'est la raison pour laquelle cette ligne est ici de 22€/brebis contre 45€/brebis pour la référence.

- Charges opérationnelles : alimentation, frais d'élevage et frais vétérinaires. Elles sont mesurées à partir des marges brutes réalisées sur la comptabilité 2021. Elles sont très conformes à la référence.

- Les charges directes sont spécifiques à l'exploitation et également très proche de la référence.

La marge "ovins" est légèrement inférieure à celle du GIE Entr'AS : 50€/brebis contre 58€/brebis pour la référence. Cette différence est essentiellement liée au fait que l'exploitation a perdu ses droits à l'ICHN depuis la sortie de Cussay de la ZDS. Elle est cependant en cohérence avec l'exploitation.

Évolution de l'effectif

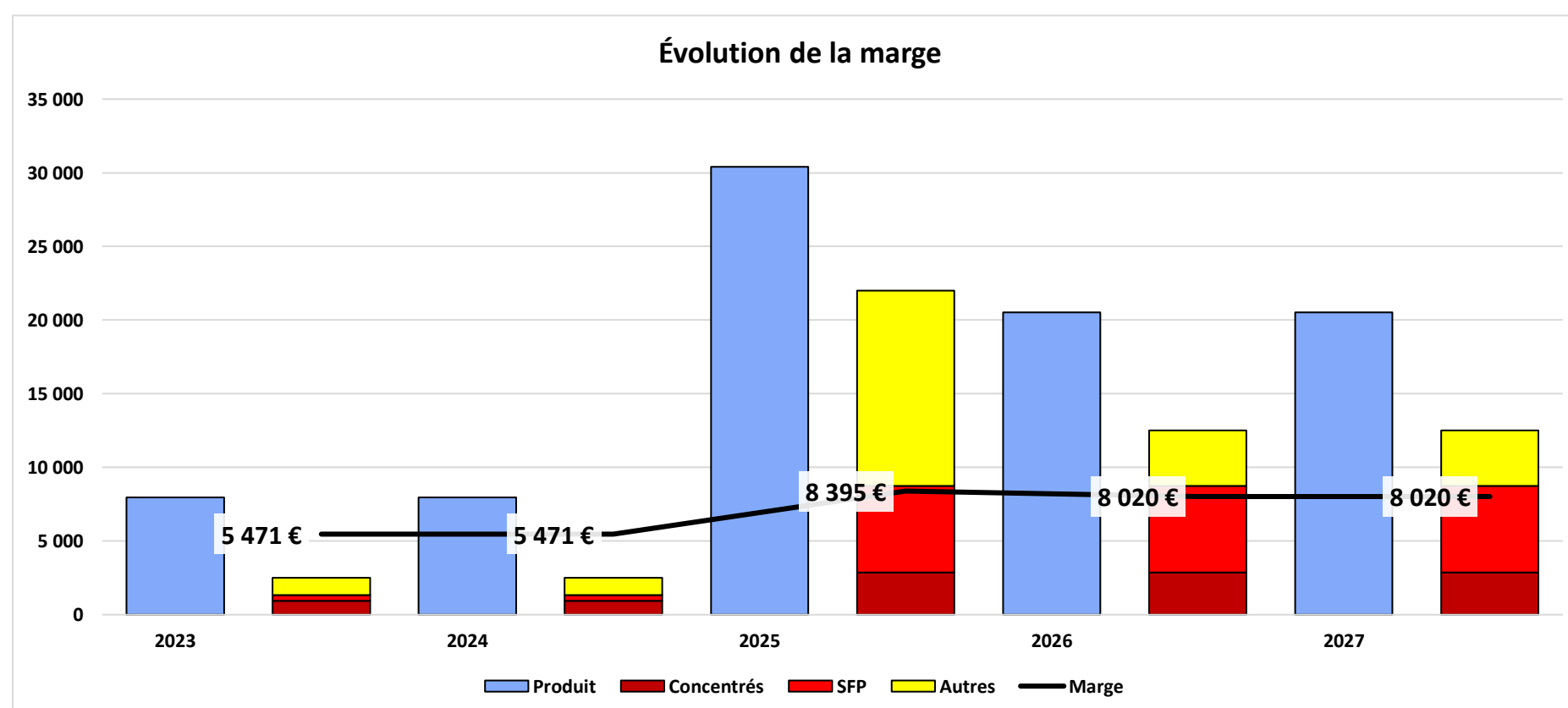
2023	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Brebis	50		15		50	50	0 anx	100 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Agnelles			17					80 €	0 €	0 €	0 €
Agneau			32					50 €	0 €	0 €	0 €
Bélier	7				7	7	0 anx	120 €	840 €	840 €	0 €
TOTAL									5 840 €	5 840 €	0 €
2024	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Brebis	50		15		50	50	0 anx	100 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Agnelles			17					80 €	0 €	0 €	0 €
Agneau			32					50 €	0 €	0 €	0 €
Bélier	7				7	7	0 anx	120 €	840 €	840 €	0 €
TOTAL									5 840 €	5 840 €	0 €
2025	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Brebis	50	95	20		160	105	110 anx	100 €	5 000 €	16 000 €	11 000 €
Agnelles			45					80 €	0 €	0 €	0 €
Agneau			80					50 €	0 €	0 €	0 €
Bélier	7				7	7	0 anx	120 €	840 €	840 €	0 €
TOTAL									5 840 €	16 840 €	11 000 €
2026	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Brebis	160		35		160	160	0 anx	100 €	16 000 €	16 000 €	0 €
Agnelles			45					80 €	0 €	0 €	0 €
Agneau			80					50 €	0 €	0 €	0 €
Bélier	7				7	7	0 anx	120 €	840 €	840 €	0 €
TOTAL									16 840 €	16 840 €	0 €
2027	Début	Achat	Vente	Perte	Fin	Moyenne	Variation	Val unitaire	Val début	Val fin	VAR
Brebis	160		35		160	160	0 anx	100 €	16 000 €	16 000 €	0 €
Agnelles			45					80 €	0 €	0 €	0 €
Agneau			80					50 €	0 €	0 €	0 €
Bélier	7				7	7	0 anx	120 €	840 €	840 €	0 €
TOTAL									16 840 €	16 840 €	0 €

Critères techno-économique	2023	2024	2025	2026	2027
Effectif vendu (T)	64	64	145	160	160
Chargement (UGB/ha)	5,47	5,47	0,40	0,60	0,60
SFP viande (ha)	1,50	1,50	41,50	41,50	41,50
Race	Charolais		Rouge de l'ouest		

d) Ovins viande

MARGE OVINS

	2023		2024		2025		2026		2027		REF
	Montant	/ brebis	Montant	/ brebis	Montant	/ brebis	Montant	/ brebis	Montant	/ brebis	/ brebis
Ventes de agneau	5 635	102	5 635	102	14 375	90	14 375	90	14 375	90	90
Ventes de brebis	1 125	20	1 125	20	1 500	9	2 625	16	2 625	16	12
Ventes de belier											
Achat de brebis					-9 500	-59					-1
Prime autre	1 210	22	1 210	22	3 520	22	3 520	22	3 520	22	45
Variation de stock					11 000	69					0
Produit brut	7 970	145	7 970	145	20 895	131	20 520	128	20 520	128	146
Aliments concentrés	388	7	388	7	1 240	8	1 240	8	1 240	8	8
Céréales cédées	545	10	545	10	1 636	10	1 636	10	1 636	10	11
Charges op fourrages	209	4	209	4	3 235	20	3 235	20	3 235	20	25
Frais d'élevage	200	4	200	4	640	4	640	4	640	4	4
Travaux par tiers	488	9	488	9	1 560	10	1 560	10	1 560	10	10
Fourrages achetés											0
Paille achetée											0
Frais vétérinaires	290	5	290	5	928	6	928	6	928	6	6
Frais de reproduction											0
Charges opérationnelles	2 119	39	2 119	39	9 239	58	9 239	58	9 239	58	63
Marge brute	5 851	106	5 851	106	11 656	73	11 281	71	11 281	71	82
Charges directes fourrages	181	3	181	3	2 621	16	2 621	16	2 621	16	20
Fournitures d'élevage	50	1	50	1	160	1	160	1	160	1	1
Taxes et cotisations	150	3	150	3	480	3	480	3	480	3	3
Charges directes	381	7	381	7	3 261	20	3 261	20	3 261	20	25
MARGE DIRECTE	5 471	99	5 471	99	8 395	52	8 020	50	8 020	50	58
Coût alimentaire global	1 322	24	1 322	24	8 732	55	8 732	55	8 732	55	64



e) Subventions

Premier pilier

	2023			2024			2025			2026			2027		
	Nombre	Valeur	Total	Nombre	Valeur	Total	Nombre	Valeur	Total	Nombre	Valeur	Total	Nombre	Valeur	Total
Calcul DPB	63	104,48 €	6 569 €	63	104,48 €	6 569 €	69	104,48 €	7 196 €	69	104,48 €	7 196 €	69	104,48 €	7 196 €
	63	104,48 €	6 569 €	63	104,48 €	6 569 €	69	104,48 €	7 196 €	69	104,48 €	7 196 €	69	104,48 €	7 196 €
Paiement vert (70 % des DPB)			4 532 €			4 532 €			4 965 €			4 965 €			4 965 €
Surdotation (sur 52 premiers ha)			2 496 €			2 496 €			2 496 €			2 496 €			2 496 €
Prime JA	OUI		2 210 €	OUI		2 210 €	OUI		2 210 €	OUI		2 210 €	OUI		2 210 €
Total prime			15 807 €			15 807 €			16 866 €			16 866 €			16 866 €
Coefficient de modulation		90,0%			100,0%			100,0%			100,0%			100,0%	
DPB définitifs		14 226 €			14 226 €			16 866 €			16 866 €			16 866 €	
Surface totale		63 ha			63 ha			69 ha			69 ha			69 ha	
DPB/ha		226,28 €/ha			226,28 €/ha			244,90 €/ha			244,90 €/ha			244,90 €/ha	

Les modalités du prochain programme de la Politique Agricole Commune ne sont pas encore définies. Le seul élément à notre disposition est la diminution du budget global de l'ordre de 15%. Par conséquent, nous avons affecté une diminution des aides du premier pilier de l'ordre de 10% en 2023, date estimée à ce jour pour la mise en place de ce programme.

Autres produits

Produits divers non affectés à une activité spécifique

	2023	2024	2025	2026	2027
Indemnité km			6 023	6 023	6 023
Indemnité d'élevage			5 000	5 000	5 000
TOTAL	0 €	0 €	11 023 €	11 023 €	11 023 €

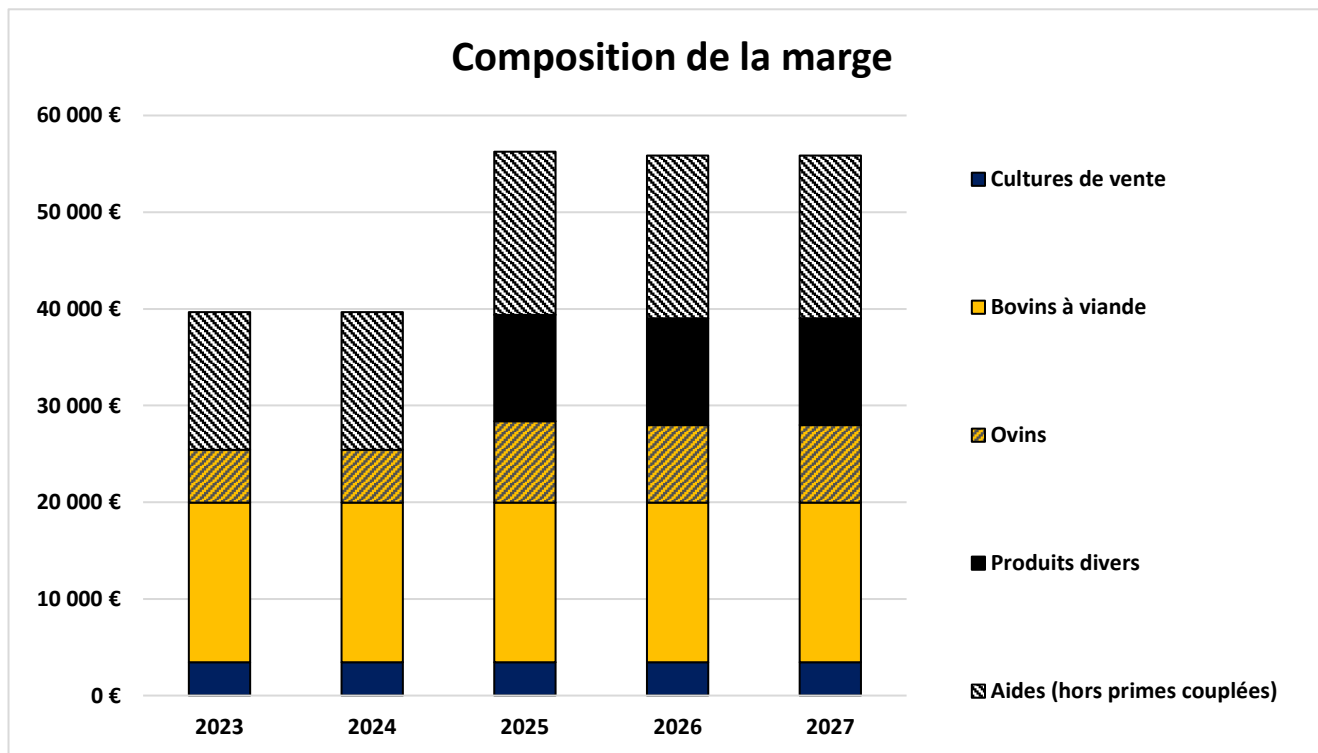
Compte tenu de l'éloignement géographique des parcelles de pâturage supportant les panneaux solaires, l'entreprise Qenergy s'engage à rembourser les frais kilométriques engagés par l'éleveur. Le montant avoisinerait les 6k€/an : 30km (allée/retour) chaque jour pendant 12 mois à 0,55€/km.

Par ailleurs, une indemnité pour compenser le handicap créé par les panneaux photovoltaïques sera versée pendant les 5 premières années de production à l'éleveur.

3) Composition de la marge globale

Marge globale	2023	2024	2025	2026	2027
Chiffre d'affaires	52 290 €	52 290 €	76 287 €	77 412 €	77 412 €
Var. stock et cess internes	954 €	954 €	13 045 €	2 045 €	2 045 €
Total produits	53 244 €	53 244 €	89 332 €	79 457 €	79 457 €
Charges op. et directes	13 583 €	13 583 €	33 083 €	23 583 €	23 583 €
MARGE GLOBALE	39 661 €	39 661 €	56 249 €	55 874 €	55 874 €

Marge par activité	2023	2024	2025	2026	2027
Cultures de vente	3 440 €	3 440 €	3 440 €	3 440 €	3 440 €
Bovins à viande	16 525 €	16 525 €	16 525 €	16 525 €	16 525 €
Ovins	5 471 €	5 471 €	8 395 €	8 020 €	8 020 €
Produits divers	0 €	0 €	11 023 €	11 023 €	11 023 €
Aides (hors primes couplées)	14 226 €	14 226 €	16 866 €	16 866 €	16 866 €
MARGE GLOBALE	39 661 €	39 661 €	56 249 €	55 874 €	55 874 €



La marge de l'exploitation est principalement constituée de l'activité bovins viande et des aides PAC, dans un deuxième temps, des aides liées à la production d'électricité et enfin de l'activité ovine. Les cultures de vente restent une activité nécessaire pour l'alimentation animale mais ne sont pas un élément constitutif de la marge.

4) Charges de structure

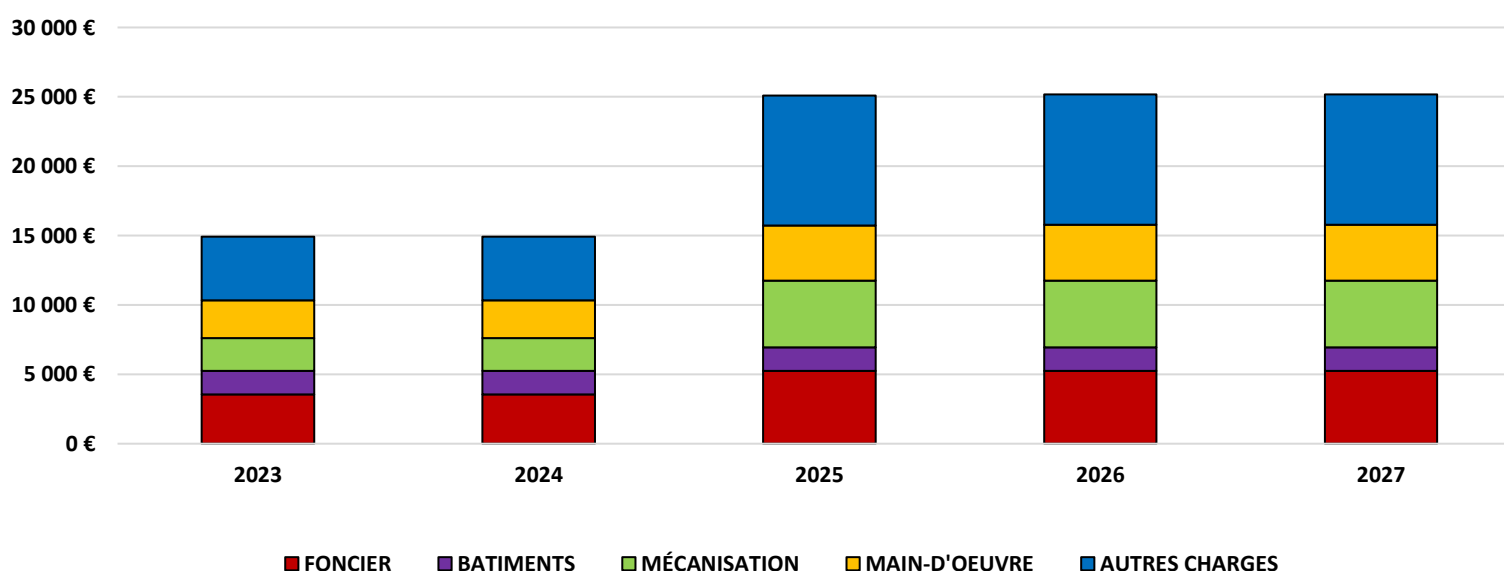
Afin d'adapter précisément les futures charges de structure, elles ont été mesurées via des calculs de moyenne d'exploitation, via une proratisation à la surface, via des calculs manuels ou automatiques. Le détail de ce choix est présenté à droite du tableau ci-dessous.

	2023	2024	2025	2026	2027	Origine donnée
FONCIER	3 559	3 559	5 255	5 255	5 255	
Fermages	3 559	3 559	5 255	5 255	5 255	Saisie manuelle
BATIMENTS	1 684	1 684	1 684	1 684	1 684	
Locations	1 684	1 684	1 684	1 684	1 684	Saisie manuelle
MÉCANISATION	2 361	2 361	4 814	4 814	4 814	
Locations et crédits-bail	369	369	751	751	751	Moy €/ha
Carburants et lubrifiants	1 286	1 286	2 622	2 622	2 622	Moy €/ha
Entretien et réparations	707	707	1 441	1 441	1 441	Moy €/ha
MAIN-D'OEUVRE	2 719	2 719	3 967	4 025	4 025	
Ch. soc des exploitants	2 719	2 719	3 967	4 025	4 025	Automatique
AUTRES CHARGES	4 602	4 602	9 383	9 383	9 383	
Eau, EDF	1 236	1 236	2 521	2 521	2 521	Moy €/ha
Autres fournitures	1 297	1 297	2 645	2 645	2 645	Moy €/ha
Assurances	1 324	1 324	2 699	2 699	2 699	Moy €/ha
Honoraires	298	298	608	608	608	Moy €/ha
Impôts et taxes divers	94	94	193	193	193	Moy €/ha
Autres charges d'exploit.	352	352	717	717	717	Moy €/ha
TOTAL CS DE L'EBE	14 925	14 925	25 103	25 161	25 161	
CS de l'EBE en €/ha	388 €	388 €	320 €	321 €	321 €	
CS de l'EBE, référence groupe ovins : 558 €/ha						

Le système est extensif, les CS sont donc inférieures à la référence.

FRAIS FINANCIERS	944	672	1 194	1 917	1 714	
Emprunts nouveaux	944	672	1 194	1 917	1 714	Automatique
Emprunts CT						Automatique
Autres frais financiers						
AMORTISSEMENTS	16 640	10 307	15 540	15 540	7 900	
Immos nouvelles	16 640	10 307	15 540	15 540	7 900	Automatique
TOTAL CS	32 509	25 903	41 837	42 618	34 775	

Répartition des charges de structure de l'EBE



5) EBE - Excédent brut d'exploitation

Mesure et analyse de l'EBE	2023	2024	2025	2026	2027
EBE	24 737 €	24 737 €	31 146 €	30 713 €	30 713 €
<i>EBE/PB (hors cessions internes)</i>	46%	46%	35%	39%	39%
<i>EBE/ha</i>	643 €	643 €	397 €	391 €	391 €
<i>Référence d'EBE en €/ha pour le groupe OVINS : 462 €/ha</i>					

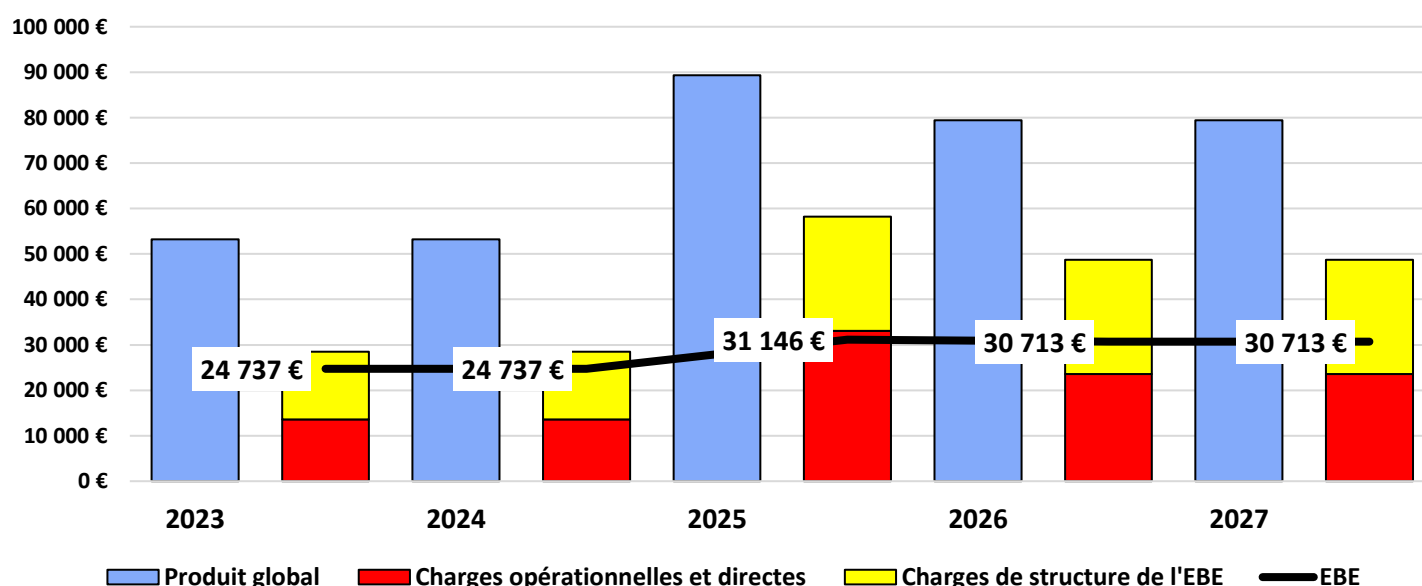
L'EBE en seconde partie de projet est situé autour de 31k€, soit en moyenne 38% du produit brut et autour de 390 €/ha.

Cet EBE est inférieur aux normes du groupe "ovins" (390€/ha contre 462€/ha pour la référence) en raison de plusieurs facteurs : l'absence de l'ICHN et système de petite taille et très extensif.

Sécurisation de l'EBE	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Objectif de maximum d'annuités (60% de l'EBE)</i>	14 842 €	14 842 €	18 688 €	18 428 €	18 428 €
<i>Objectif de CAF (10% de l'EBE)</i>	2 474 €	2 474 €	3 115 €	3 071 €	3 071 €

Afin de respecter les normes classiques de financement, cet EBE devra être utilisé au maximum à hauteur de 18k€ pour les annuités et devra dégager un minimum de 2,5k€ de CAF chaque année. Les prochaines pages présenteront le respect ou non de cet objectif de sécurisation du projet.

Composition de l'EBE



V- L'équilibre financier

1) Programme d'investissements et plan de financement

Emprunts professionnels								
Nature	Date réalisation	Investissement	Emprunt	Durée	Taux (%)	Nb de différé	Périodicité	Annuité
Tracteur 100CV	31/12/2022	8 000 €	8 000 €	60 mois	2,00%		A	1 697 €
Tracteur 80CV	31/12/2022	8 000 €	8 000 €	60 mois	2,00%		A	1 697 €
Matériel de fenaison	31/12/2022	8 000 €						
25 VA	31/12/2022	22 500 €	22 500 €	30 mois	2,00%		A	9 317 €
6 génisses	31/12/2022	7 200 €	7 200 €	60 mois	2,00%		A	1 528 €
1 taureau	31/12/2022	1 500 €	1 500 €	60 mois	2,00%		A	318 €
Troupeau 50 brebis	31/12/2022	5 500 €						
95 brebis	01/01/2025	9 500 €						
Bâtiment bardage	01/01/2024	40 000 €	40 000 €	180 mois	2,00%		A	3 113 €
Bâtiment aménagement	01/01/2025	50 000 €	48 000 €	180 mois	2,00%		A	3 736 €

Les investissements en début de projet sont liés au rachat des actifs de l'exploitation de Madame Tournier : le matériel de traction et de fenaison ainsi que le cheptel (VA et ovins).

Au moment où la surface de pâturage supplémentaire liée à l'agrovoltaïsme sera enherbée et clôturée, c'est à dire en 2025, 95 brebis supplémentaires seront achetées afin d'obtenir un troupeau de 160 mères.

Pour préparer l'agrandissement du cheptel, l'investissement dans un nouveau bâtiment d'élevage doit être envisagé. Monsieur Tournier prévoit d'investir dans un bâtiment photovoltaïque où seul sera à sa charge le bardage et l'aménagement. Cette investissement se fera en deux temps, le bardage en 2024 et la finalisation avec l'aménagement en 2025.

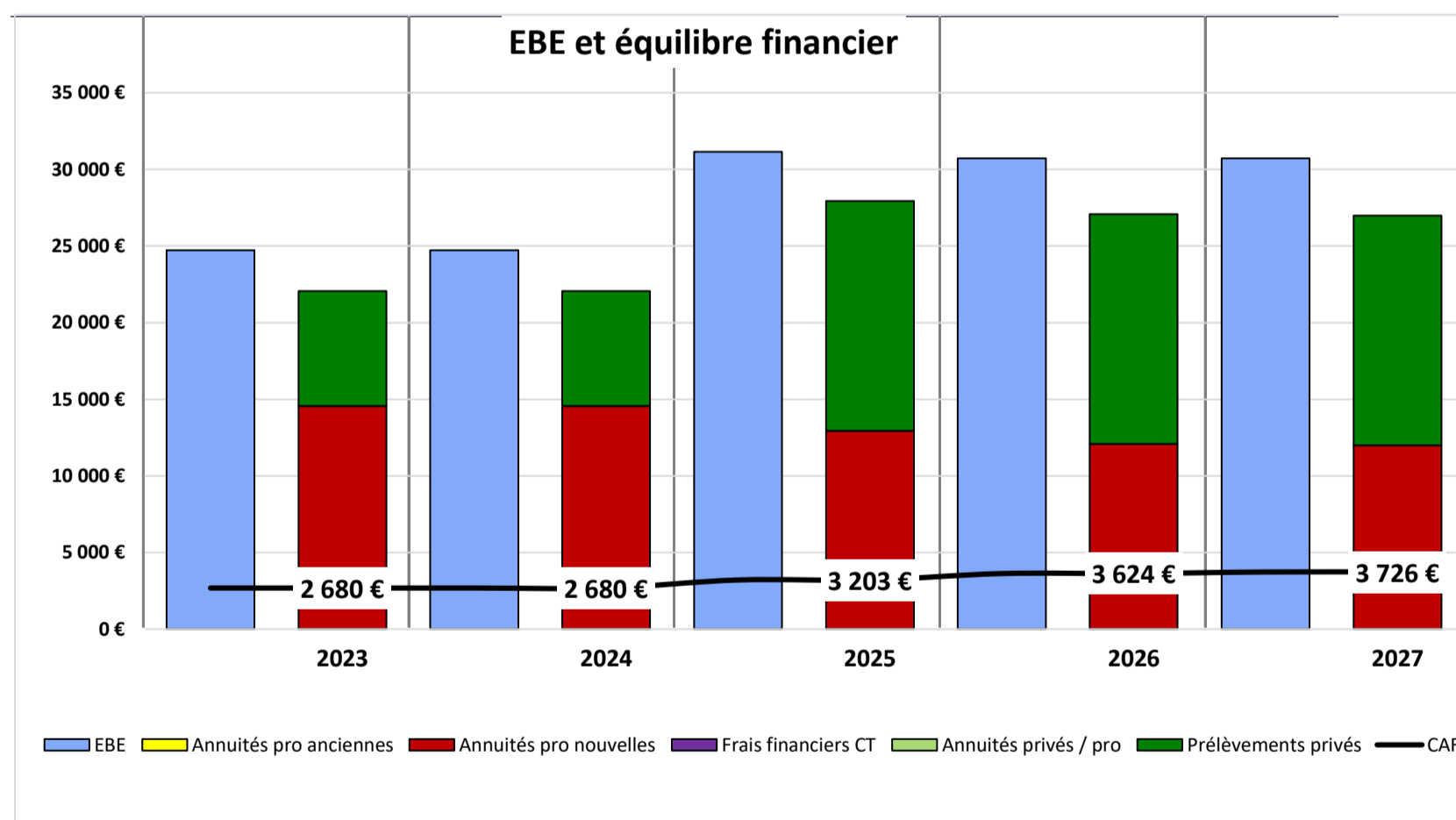
Pour la reprise de l'exploitation de Madame Tournier nécessitant un investissement de 60 700€, celui-ci sera financé par 2 emprunts bancaires pour un montant total de 47 200€. L'autofinancement sera donc de 13 500€ soit 22% de l'investissement. En effet, le cheptel ovin et le matériel de fenaison pourront être financés par une subvention de l'entreprise productrice d'électricité pour un montant de 13,5k€. Il sera demandé 2 emprunts bancaires, le premier pour les vaches allaitantes, pour un montant de 22 500€ sur une durée de 30 mois, le deuxième, pour un montant de 24 700€ sur une durée de 5 ans financera le matériel d'occasion et le reste du cheptel (génisses et taureau).

Pour la deuxième tranche d'investissement, les 95 brebis seront entièrement financées par une subvention de l'entreprise productrice d'électricité. Le bâtiment, quant à lui, sera financé par un emprunt bancaire de 88k€ sur 15 ans et 2 000€ pourront être financés par le reste de la subvention de l'entreprise productrice d'électricité.

2) CAF et équilibre de trésorerie

	2023	2024	2025	2026	2027
EBE	24 737	24 737	31 146	30 713	30 713
- annuités emprunts actuels					
- annuités Tracteur 100CV	1 697	1 697	1 697	1 697	1 664
- annuités Tracteur 80CV	1 697	1 697	1 697	1 697	1 664
- annuités Matériel de fenaison					
- annuités 25 VA	9 317	9 317	4 590		
- annuités 6 génisses	1 528	1 528	1 528	1 528	1 498
- annuités 1 taureau	318	318	318	318	312
- annuités Troupeau 50 brebis					
- annuités 95 brebis					
- annuités Bâtiment bardage			3 113	3 113	3 113
- annuités Bâtiment aménagement				3 736	3 736
Totals emprunts	14 557	14 557	12 943	12 089	11 986
<i>Annuités/EBE</i>	<i>59%</i>	<i>59%</i>	<i>42%</i>	<i>39%</i>	<i>39%</i>

	2023	2024	2025	2026	2027
Revenu disponible	10 180	10 180	18 203	18 624	18 726
- prélèvements privés courants	7 500	7 500	15 000	15 000	15 000
Total prélèvements	7 500	7 500	15 000	15 000	15 000
Capacité d'AutoFinancement (CAF)	2 680	2 680	3 203	3 624	3 726
<i>CAF/EBE</i>	<i>11%</i>	<i>11%</i>	<i>10%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>



Le revenu disponible est inférieur à un SMIC pendant les 2 premières années mais c'est en cohérence avec la situation de l'exploitant qui restera salarié à mi-temps pendant cette période. C'est la raison pour laquelle ses prélèvements privés sont seulement de 7,5k€.

À partir de 2025, l'exploitant est à temps plein sur l'exploitation et le revenu disponible est supérieur à 1 SMIC, ce qui lui permet d'atteindre son niveau de prélèvements privés de 15k€/an.

Le ratio annuités/EBE est inférieur à l'objectif de 60% pendant toute la durée du projet. Il réduit considérablement après l'agrandissement pour se stabiliser à 39%.

Pendant toute la durée de l'étude, la situation est équilibrée par une CAF positive et qui respecte le ratio de 10% par rapport à l'EBE.

3) Agirisk - Mesure du risque du projet

Ceci est une version simplifiée de l'outil AGIRISK, logiciel créé par AS CEFIGA. Son objectif est de mesurer les amplitudes d'une exploitation, puis de cibler les principaux facteurs de variation afin de permettre à chacun de créer sa propre stratégie de gestion des risques. Le « MINI », est l'hypothèse pessimiste avec des prix et rendements faibles, mais des charges élevées. Le calcul est réalisé sur tous les aspects de l'entreprise : cultures, charges de structures, etc. À l'inverse, le « MAXI » mesure une hypothèse optimiste. La variation prise en compte dans cette version est soit de 10 % pour les charges, rendements et prix de vente, soit personnalisées selon un historique connu.

MARGES CULTURES

	MIN	MOY	MAX	Écart	
					Triticale
					Surface : 6 ha
Rendement	4,3 t/ha	5,3 t/ha	6,1 t/ha	1,8 t/ha	Commentaire : Le triticale représente 60% de la surface des cultures de vente c'est donc la marge la plus risquée de l'assolement. La paille et une partie de la récolte sont cédée aux activités animales.
Prix de vente	120 €	136 €	157 €	37 €	
PRODUIT / ha	516 €	718 €	958 €	442 €	
Charges opérationnelles	331 €	301 €	271 €	-60 €	
Charges directes	125 €	113 €	102 €	-23 €	
CHARGES / ha	456 €	414 €	373 €	-83 €	
MARGE DIRECTE / ha	60 €	304 €	585 €	525 €	
MARGE CULTURE	363 €	1 823 €	3 510 €	3 147 €	

	MIN	MOY	MAX	Écart	
					Maïs grain non irrig.
					Surface : 4 ha
Rendement	6,3 t/ha	6,8 t/ha	9,1 t/ha	2,8 t/ha	Commentaire : Le maïs représente 40% de la surface des cultures de vente ce qui est en corrélation avec le risque de l'activité céréales.
Prix de vente	116 €	133 €	150 €	34 €	
PRODUIT / ha	731 €	911 €	1 365 €	634 €	
Charges opérationnelles	425 €	386 €	347 €	-77 €	
Charges directes	133 €	121 €	109 €	-24 €	
CHARGES / ha	558 €	507 €	456 €	-101 €	
MARGE DIRECTE / ha	173 €	404 €	909 €	736 €	
MARGE CULTURE	692 €	1 616 €	3 635 €	2 942 €	

MARGES CULTURES GLOBALES

Amplitude mesurée	1 055 €	3 440 €	7 145 €	6 090 €	SAU totale :	10 ha
-------------------	---------	---------	---------	---------	--------------	-------

MARGE BOVINS VIANDE

	MIN	MOY	MAX	Écart	Commentaire :
Nombre de vaches	25 VA	25 VA	25 VA		L'atelier bovin viande représente 1/3 du risque global de l'exploitation. Le risque principal est lié au prix de vente de la viande.
Produits / VA	831 €	924 €	1016 €	185 €	
PRODUIT BRUT / VA	831 €	924 €	1 016 €	185 €	
Concentrés	44 €	40 €	36 €	-8 €	
Fourrages	199 €	181 €	163 €	-36 €	
Autres charges	41 €	41 €	41 €	0 €	
CHARGES / VA	285 €	263 €	241 €	-44 €	
MARGE VIANDE / VA	546 €	661 €	776 €	229 €	
MARGE VIANDE	13 661 €	16 525 €	19 388 €	5 727 €	

MARGE OVINS

	MIN	MOY	MAX	Écart	Commentaire :
Nombre d'animaux vendus	160 anx	160 anx	160 anx		L'atelier ovin représente 1/3 du risque global de l'exploitation. Le risque principal est lié au prix de vente des agneaux.
Produits / animaux	115 €	128 €	141 €	26 €	
PRODUIT BRUT / Unité	115 €	128 €	141 €	26 €	
Concentrés	20 €	18 €	16 €	-4 €	
Fourrages	40 €	37 €	33 €	-7 €	
Autres charges	24 €	24 €	24 €	0 €	
CHARGES / Unité	84 €	78 €	73 €	-11 €	
MARGE VIANDE / Unité	32 €	50 €	68 €	37 €	
MARGE VIANDE	5 095 €	8 020 €	10 946 €	5 850 €	

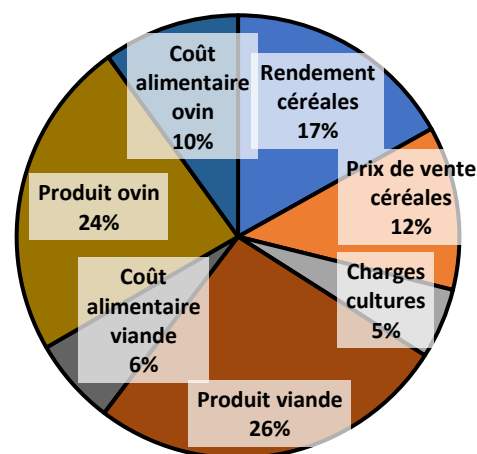
3) Agirisk - Mesure du risque du projet

MARGE GLOBALE DES DIFFÉRENTS ATELIERS				
Amplitude mesurée	19 811 €	27 985 €	37 478 €	17 667 €

Origine des variations de marge

Rendement céréales	2 966 €	CULTURES	5 967 €
Prix de vente céréales	2 099 €		
Charges cultures	903 €		
Produit viande	4 619 €	BOV. VIANDE	5 727 €
Coût alimentaire viande	1 108 €		
Produit ovin	4 104 €	OVIN	5 850 €
Coût alimentaire ovin	1 746 €		
TOTAL DES VARIATIONS	17 544 €		

Répartition du risque

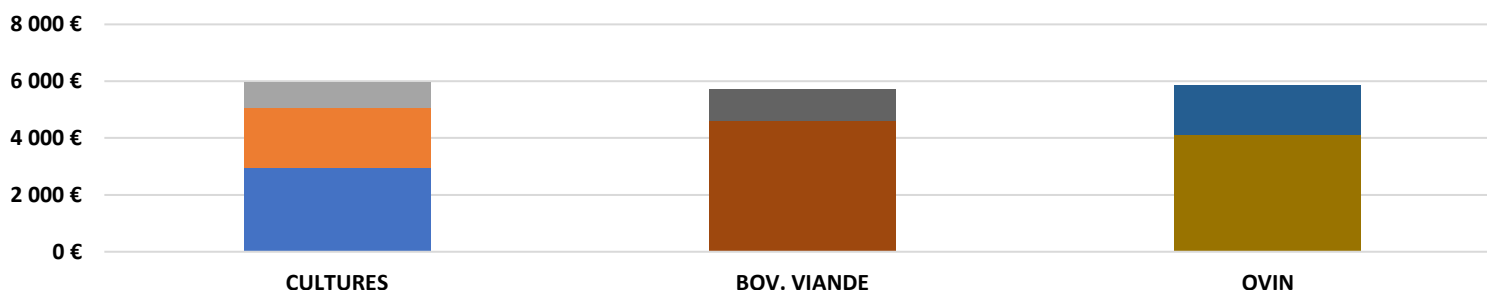


La variation globale de marge est de 17,5k€.

Ce risque est équitablement réparti entre les 3 ateliers.

Nous pouvons tout de même noter que 79% du risque est lié aux produits (céréales, viande bovine et ovin) par le volume et le prix de vente.

Comparaison des critères de risque entre les ateliers de l'exploitation



EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION - MESURE					Commentaire : La marge directe passe de 20 à 37k€, soit un écart type de 17 k€.
	MIN	MOY	MAX	Écart	
MARGE DIRECTE GLOBALE	19 811 €	27 985 €	37 478 €	17 667 €	
PRODUITS ANNEXES	11 023 €	11 023 €	11 023 €	0 €	
DPB + AIDES	16 866 €	16 866 €	16 866 €	0 €	
CS DE L'EBE HORS MAIN D'OEUVRE	22 724 €	21 136 €	19 548 €	-3 176 €	
MAIN D'OEUVRE ET MSA	6 110 €	4 025 €	13 994 €	7 884 €	
EBE MESURÉ	18 867 €	30 713 €	31 825 €	12 959 €	

L'EBE passe de 19 à 32k€ en prenant en compte les situations extrêmes.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT - MESURE					Commentaire : La simulation a été réalisée en prenant en compte les mêmes annuités et prélèvements pour toutes les hypothèses.
	MIN	MOY	MAX	Écart	
EBE	18 867 €	30 713 €	31 825 €	12 959 €	
Annuités et frais financiers	11 986 €	11 986 €	11 986 €	0 €	
Prélèvements	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €	
CAF MESURÉE	-8 120 €	3 726 €	4 839 €	12 959 €	

Dans le contexte d'un EBE fortement impacté par le risque, la CAF est négative. Elle reste gérable par le biais d'une année blanche. De plus, la CAF maximum laisse envisager la possibilité de constituer une épargne de précaution.

VI- Synthèse

Le projet d'installation de Monsieur Tournier est un projet de reprise familiale qui doit lui permettre de vivre de son métier d'agriculteur. C'est la raison pour laquelle l'agrandissement est indispensable.

L'opportunité de reprendre 40ha dont 34 sont recouverts de panneaux photovoltaïques est essentielle. En effet, compte tenu du fait que les terres reprises pour l'agrandissement de l'atelier ovin ne bénéficieront pas des aides PAC, sans les différentes subventions et indemnités liées à la production d'électricité, le projet ne serait pas viable.

L'étalement des investissements lié à la durée de mise en place du projet photovoltaïque permet à Monsieur Tournier d'amortir une partie des emprunts de reprise avant de développer l'activité ovine.

L'entreprise dégagera un EBE suffisant pour financer les annuités professionnelles et les prélèvements privés. Les seuils d'analyse financière d'un projet sont respectés.

L'analyse AGIRISK met en avant le risque "prix de vente" mais présente la capacité de l'entreprise à supporter l'ensemble des risques. En année déficitaire, elle peut utiliser l'année blanche. En année favorable, elle dispose des moyens nécessaires pour se constituer une épargne de précaution.

L'ensemble des éléments de cette étude prévisionnelle montrent la cohérence technique, économique et financière de ce projet.

VII- Annexes